

## AUTO-DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE TERRES VÉGÉTALES POUR JARDINS

### ISO 14021:99

BRUC JARDÍ déclare utiliser dans la fabrication de terres végétales pour jardins une matière organique compostée issue de la gestion de résidus végétaux de parcs et jardins, avec un contenu d'éléments recyclés qui oscille entre 20% et 40% en fonction des formules spécifiques.



BRUC JARDÍ fabrique des terreaux fertilisés végétaux en enrichissant la fraction minérale avec une composition d'origine animale et végétale sans additifs minéraux de synthèse ni tourbes. La fraction minérale (sablon tamisé) provient de couches intermédiaires de carrières granitiques, et la matière organique est soumise à un traitement de compostage aérobique. Nous garantissons ainsi des économies dans les coûts de contrôle des mauvaises herbes, aussi bien de façon chimique que mécanique.

Bruc Jardí déclare également qu'elle ne considère pas les brûlis de résidus végétaux de parcs et jardins comme un moyen de gestion de ces derniers.

La priorité de BRUC JARDÍ est de toujours estimer la valeur du sous-produit.



**Bureau Veritas a attribué le certificat ISO 14001  
à Bruc Jardí pour une correcte gestion  
environnementale**

Ctra. C35, salida zona ind. polígono Collsabadell-Can Prat  
08450 LLINARS DEL VALLÈS (Barcelona)  
tel. +34 93 841 22 61 · fax +34 93 841 30 63  
GPS: 41°39'4,74" N - 2° 26'6,65" E  
[brucjardi@brucjardi.com](mailto:brucjardi@brucjardi.com)

**[www.brucjardi.com](http://www.brucjardi.com)**